

Jeudi dernier s'est tenu le groupe de travail relatif à la validation des projets retenus pour les différents services dans le cadre du FACVA (Fonds pour l'Amélioration des Conditions de Vie au Travail).

L'objet de ce groupe de travail étant entendu par tous : confirmer la validation des projets proposés par la DR de Guadeloupe en fin d'année dernière à la DG.

La discussion s'est portée tout d'abord sur les modalités de prise en compte définitive par la DG de cette liste de projets.

Il a été établi que :

- Nous devons réactualiser les devis pour transmission à la DG ;
- La CFDT-G demande que les agents volontaires pour la réalisation de devis et les achats soient encouragés par l'obtention d'heures ou d'une ASA pour ce faire;;
- S'assurer que les prestataires/fournisseurs soient bien chorussables (préalable à la validation du projet);
- Concernant la BSE de Baie-Mahault et notamment pour la protection de la table acquise, demander à la cheffe de service de confirmer et transmettre le devis pour la toile de protection (toile de bateau).

Dans un deuxième temps, nous avons parlé du reliquat de finance restant : environ 7 000 euros.

Nous avons posé la question de pouvoir proposer de nouveaux projets pour profiter de cette enveloppe. L'administration préconise qu'on fasse un point d'abord sur les devis "réactualisés" car les prix ont pu évoluer ; d'intégrer la valeur effective de la toile de protection. Et seulement après, nous serons informés de ce qui reste et éventuellement faire des propositions.

Tout le monde était d'accord de ne pas perdre la somme restante.

Notre représentante à Saint-Martin, malgré une connexion difficile, interrogeait sur la prise en compte du calendrier quant à la gestion de ce reliquat d'enveloppe : en effet, le temps d'achever la première partie, recevoir l'information sur le montant exact restant, l'établissement des devis, validation par la DG... Et tout cela avec l'approche des vacances de Pâques... Interrogations et observations partagées par l'ensemble des OS.

En conclusion il a été retenu :

Un mail qui devrait nous parvenir pour rappeler ce qui a été dit supra :

- réactualisation de devis (les anciens seront déposés sur le NAS pour chaque service) ;
- attribution d'heures ou ASA pour les agents volontaires,
- une dead line est fixée au 31 mars pour boucler cette première partie.

Pour le reliquat, commencer à regarder pour des petits devis (entre temps nous serons fixés sur l'enveloppe restante). Afin de gérer le timing et avoir la chance de consommer l'ensemble de l'enveloppe, on convient que tout doit être bouclée pour la mi-avril.